

# Définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques sur les bassins du Sornin et du Jarnossin



## COMITE DE SUIVI DU MERCREDI 4 MARS 2026

### ↪ RESTITUTION



Cette réunion avait pour but :

- de présenter le plan d'action proposé concrétisant la stratégie,
- d'envisager la manière dont pourra se pérenniser l'action du comité de suivi,
- de préparer la réunion publique de restitution finale.

### Le plan d'action

La stratégie et le plan d'actions associé résultent d'une démarche de co-construction ayant mobilisé à plusieurs reprises le comité de pilotage et le comité technique de l'étude HMUC (volet technique), et le Comité de suivi (COSUI) et le comité de pilotage du projet Eau'Défi.

Pour préciser le contenu des actions proposées, les maîtres d'ouvrage pré-identifiés (les acteurs qui vont effectivement mettre en œuvre ces actions) ont été sollicités (temps de travail avec les Chambres d'agriculture, les gestionnaires AEP, le CNPF et les services de l'Etat en particulier).

Le programme d'actions s'articule autour de **4 axes principaux** :

- Préserver le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides ;
- Conserver l'eau sur le territoire ;
- Satisfaire les usages en économisant et préservant les ressources ;
- Pérenniser une gouvernance partagée.

Chacun de ces axes est associés à **différentes thématiques d'actions** (certaines thématiques étant associées à plusieurs axes), elles même déclinées en **16 actions** reprises ci-dessous.

Axes	Thématiques d'actions
<b>Préserver le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides</b>	Préserver / restaurer les rivières
	Préserver / restaurer les zones humides
	Développer une bonne gestion des plans d'eau
	Préserver et mieux gérer les forêts
<b>Conserver l'eau sur le territoire</b>	Accompagner les agriculteurs dans le développement de pratiques favorables à la conservation de l'eau sur le territoire
	Infiltrer l'eau
	Préserver / restaurer les zones humides
	Préserver et mieux gérer les forêts
<b>Satisfaire les usages en économisant et préservant les ressources</b>	Economiser l'eau
	Mieux abreuver le bétail
	Développer une bonne gestion des plans d'eau
	Adapter la lutte incendie
<b>Pérenniser une gouvernance partagée</b>	Sensibiliser et communiquer
	Accompagner et mobiliser
	Faire vivre la démarche
	Prévenir et gérer les tensions et potentiels conflits

### Tableau des actions

Actions
1. Accompagner collectivement les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques aux changements climatiques
2. Soutenir le développement et l'entretien des haies
3. Mettre en place des plans de gestion partenariaux sur les zones humides les plus sensibles ou les plus remarquables
4. Accompagner individuellement les exploitants agricoles dans la gestion de l'eau
5. Elaborer une charte locale pour la prise en compte de l'eau dans les espaces urbanisés
6. Développer une culture commune autour de la valeur de l'eau, avec des messages répétés, et cohérents entre les différents acteurs publics
7. Réduire les besoins en eau destinés à l'alimentation en eau potable
8. Réduire les impacts des plans d'eau et optimiser les usages
9. Développer les alternatives aux prélèvements dans les réseaux d'alimentation en eau potable pour la défense incendie
10. Améliorer les pratiques forestières
11. Développer la pédagogie, le dialogue sur les bénéfices apportés par des cours d'eau et milieux humides fonctionnels, et sur la dimension "sans regret" des actions engagées
12. Renforcer les opérations de restauration des cours d'eau
13. Maintenir une gouvernance partagée sur le long terme pour faire vivre la démarche mais aussi prévenir et gérer les tensions et potentiels conflits d'usage de l'eau
14. Accompagner les structures compétentes en Eau Potable et urbanisme dans la prise en compte de la trajectoire de gestion quantitative des ressources en eau
15. Elaborer et mettre en œuvre une maîtrise foncière et/ou d'usage en bords de cours d'eau et sur les zones humides les plus sensibles et/ou remarquables
16. Renforcer les moyens du SYMISOA

Le support de présentation joint en annexe permet de visualiser les liens entre thématiques d'actions et actions.

### Remarques sur le programme d'actions

- C'est un territoire préservé
- L'eau est de la responsabilité de tous.
- Il est important que les agriculteurs soient suffisamment associés. Les citoyens doivent aussi être mobilisés.
- Un travail doit être fait avec les collectivités pour conserver des espaces agricoles.
- Il est important de valoriser les expériences notamment sur le volet agricole.
- Proposition d'action complémentaire : réaliser un bilan détaillé des modalités d'approvisionnement en eau des élevages en situation actuelle à l'échelle de l'ensemble du périmètre de la démarche ; cette action n'est pas prévue mais pourra être envisagée (ce point sera abordé dans le cadre des audits prévus à l'action 4).
- Le plan d'action va vivre et évoluer dans le temps. Le comité de suivi pourra avoir pour mission d'évaluer, de réorienter et d'adapter ce programme.
- Concernant la pédagogie sur l'eau, les gestionnaires d'eau potable doivent être impliqués de façon coordonnée ; ils disposent en effet de tous les indicateurs.
- Il s'agira de capitaliser sur les bilans en termes de gestion des ressources en eau pour mieux acculturer, sensibiliser. La communication auprès des scolaires est bien prévue.
- Concernant les réserves en eau, en particulier pour la lutte contre l'incendie, un constat pourra être établi dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur les étangs.

## La pérennisation de l'action du comité de suivi

Le comité de suivi, dans sa configuration actuelle, a permis de proposer les orientations d'Eau'défi, qui vont se concrétiser à travers le plan d'action présenté.

Il s'agit désormais de le pérenniser, sous une forme qui permettra de suivre la mise en œuvre ce plan d'action, et, pour cela, de préciser son rôle, sa composition et les modalités de désignation de ses membres.

Le comité de pilotage a établi une proposition en ce sens, soumise au comité de suivi pour avoir son avis.

En définitive :

- ▶ **Ce comité de suivi pourra adopter une nouvelle dénomination** – "Comité de l'eau" ou "Assemblée des acteurs de l'eau", notamment parce qu'il intégrera les participants du comité de rivière.
- ▶ **Son rôle** : une instance d'échange et de proposition :
  - suivi de la mise en œuvre du programme d'action, évaluation participative,
  - propositions d'ajustements ou de réorientation d'actions, ou de nouvelles actions,
  - relais d'information en direction des collectivités et partenaires, mais aussi de la population.
- ▶ Sa composition :  
64 personnes, désignées pour une période de 6 ans :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 élus communaux</li> <li>• 5 collectivités gestionnaires prélevant de l'eau sur le territoire</li> <li>• 10 agents des collectivités</li> </ul>	Ces personnes seront désignées par les collectivités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 agriculteurs</li> </ul>	Sollicités par un message adressé par les chambres d'agriculture à tous les agriculteurs du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 techniciens agricoles</li> </ul>	Ce sont les trois techniciens de secteur des chambres d'agriculture
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 entreprises, dont les entreprises gestionnaires de l'eau (VEOLIA, SAUR)</li> </ul>	Le SYMISOA sollicitera des entreprises qui ont les plus importantes consommations d'eau sur le territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 associations de pêche</li> </ul>	Il sera demandé aux associations locales de pêche de s'entendre pour désigner les trois d'entre elles qui les représenteront, à raison d'une par département
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 associations de protection de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association roannaise de protection de la nature</li> <li>• Terre et nature</li> <li>• Association pour la nature du Haut Beaujolais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 citoyens</li> </ul>	Une communication sera organisée pour proposer aux personnes qui le souhaitent intégrer le comité de l'eau, selon les mêmes modalités que ce qui a été fait au lancement de la démarche : medias locaux, mairies (PanneauPocket), affichettes, mails aux associations.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 acteurs professionnels privés de terrain (propriétaires, exploitants ou gestionnaires de seuils, plans d'eau et forêts).</li> </ul>	Les forestiers pourront être sollicités par l'intermédiaire du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), et les communes pourront être interrogées pour identifier les propriétaires ou gestionnaires de seuils et plan d'eau.

Les personnes qui ont participé au comité de suivi seront d'emblée intégrées, si elles le souhaitent, au comité de l'eau.

Il a été proposé d'ajouter Charolais Brionnais en Transition, au titre des associations de protections de l'environnement.

## La réunion publique de restitution finale

---

Cette réunion sera organisée au mois de septembre.

L'objectif est de restituer la démarche, de présenter le plan d'action, et de faire de cet "événement" un temps de sensibilisation aux enjeux de l'eau.

Il est bien sûr important que des personnes du comité de suivi témoignent de la démarche et de ce qu'elle a pu apporter. 9 personnes se sont proposées pour cela :

- Mélissa AKLI CARDIN (SDIS 42)
- Hélène MASSARDIER GRUNERT (ARPN)
- Sylvie PIOLET (Ferme des Herbes Folles)
- Louise SOUCILLE (Charlieu Belmont Communauté)
- Jean Yves LACORNE (AAPPMA La Gaule de Chauffailles)
- Jérôme SOUPE (VEOLIA)
- Pascal VERCHERE (ancien agriculteur)
- Thierry VERCHERE (ancien agriculteur)
- Bernard VOLLOT (citoyen) ☒ pas sûr d'être dispo en septembre

Cette réunion publique se déroulera selon la trame suivante (qui sera bien sûr précisée d'ici là) :

<b>Accueil et introduction</b>	
<b>Rappel des enjeux</b> (changements climatiques, ressources en eau, usages, milieux...)	Avant la présentation des enjeux, les participants répondent à un quiz, qui est ensuite ramassé (le quiz est conçu de telle sorte que les réponses sont apportées au fil de la présentation). À l'issue du rappel des enjeux, on revient, avec quelques personnes du comité de suivi, sur les réponses au quiz, au regard de ce que les participants ont répondu. Echange avec les participants
<b>La démarche et ses principes</b>	Rappel des principes de la démarche et de ses principales étapes. Témoignages de quelques personnes du comité de suivi.
<b>Les orientations et le plan d'action</b>	Présentation globale puis illustration de chacune des orientations avec les principales actions correspondantes. Echange avec les participants
<b>Clôture de la réunion et remerciements</b>	Rappel de la façon dont les enjeux concernent tout un chacun. Remerciements.

Un temps d'échange a permis de dégager des "points marquants" que les participants au comité de suivi ont retenus au fil des réunions ; les personnes qui témoigneront lors de la réunion publique pourront librement s'en inspirer, si elles le souhaitent :

### ■ Sur les réunions

- Diversité des échanges, des participants, des points de vue
- Diversité des sujets abordés
- Une démarche collective de construction
- Une démarche menée à la bonne échelle territoriale
- L'apport de données factuelles sur le territoire
- L'engagement dans le temps et l'assiduité des participants

## ■ Des acquis

- Un socle commun (d'appropriation des problématiques, d'habitude de travail...)
- L'acquisition de connaissances
- Conscience des enjeux chez les participants

## ■ Sur les enjeux

- Urgence et complexité de la situation
- L'imprévisibilité devient la norme

## ■ En perspective

- Une mobilisation collective possible sur des sujets qui pourraient attiser des tensions
- Une démarche qui doit s'inscrire dans la durée
- Besoin de pédagogie et de communication

## ■ Des focus sur différents sujets

- Les évolutions/transformations des systèmes agricoles sous l'effet des changements climatiques
- La sensibilité des agriculteurs
- L'importance des différents usages de l'eau
- La nécessité de ralentir la circulation de l'eau
- La défense de la forêt contre les incendies et alternatives à l'utilisation de l'eau potable
- Des réglementations qui ne sont pas toujours respectées

---

## Les participants à la réunion

---

Mélissa AKLI-CARDIN	SDIS 42
Pierre AUVOLAT	Maire de Saint Bonnet de Cray
Cyril BERNARD	SYMISOA
Bernard CHIGNIER	Maire de Belleruche
Céline DECHAVANNE	Directrice du SYMISOA
Jérôme DERIGON	Technicien de rivière SYMISOA
Guillaume DESCAVE	Adjoint au maire, Saint Nizier sous Charlieu
Vincente DREVET	Conseil départemental de la Loire
David FAVRICHON	Conseil Départemental de Saône et Loire
Jean-Yves LACORNE	AAPMA La Gaule de Chauffailles
Michel LAMARQUE	Président du SYMISOA
Hélène MASSARDIER GRUNERT	ARPN
Marie-Pierre NAJMAN	Habitante de Chauffailles
Etienne PERRADIN	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
Sylvie PIOLET	Maraîchère, Nandax
Maryse POPELIN	Maire de Mailly
Céline RAMPON	Thivent SAS
Louise SOUCILLE	Charlieu Belmont Communauté
Jérôme SOUPE	VEOLIA
René VALORGE	Maire de Saint Denis de Cabanne
Pascal VERCHERE	Ancien agriculteur à Saint Igny de Roche
Thierry VERCHERE	Ancien agriculteur
Bernard VOLLOT	Habitant de Saint Denis de Cabanne

### SUPPORT DE PRESENTATION DE LA REUNION :



## Dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques

**Comité de suivi**  
**Mercredi 4 mars 2026**



Mercredi 22 janvier 2025 :

**Une vision à l'horizon 2050**

Mardi 11 février 2025 :

**Propositions d'orientations**

Comité de pilotage du 4 mars 2025 :

**Décision sur les orientations proposées**

Mardi 17 juin 2025 :

▶ **Consolidation des orientations**

Comité de pilotage du 7 juillet 2025

▶ **Validation de la stratégie**

▶ **Identification des partenaires maîtres d'ouvrage / d'œuvre**

▶ **Stratégie des Volumes Potentiellement Mobilisables**

Comité de pilotage du 6 février 2026

▶ **Validation du plan d'actions**

Aujourd'hui

▶ **Présentation du plan d'actions**

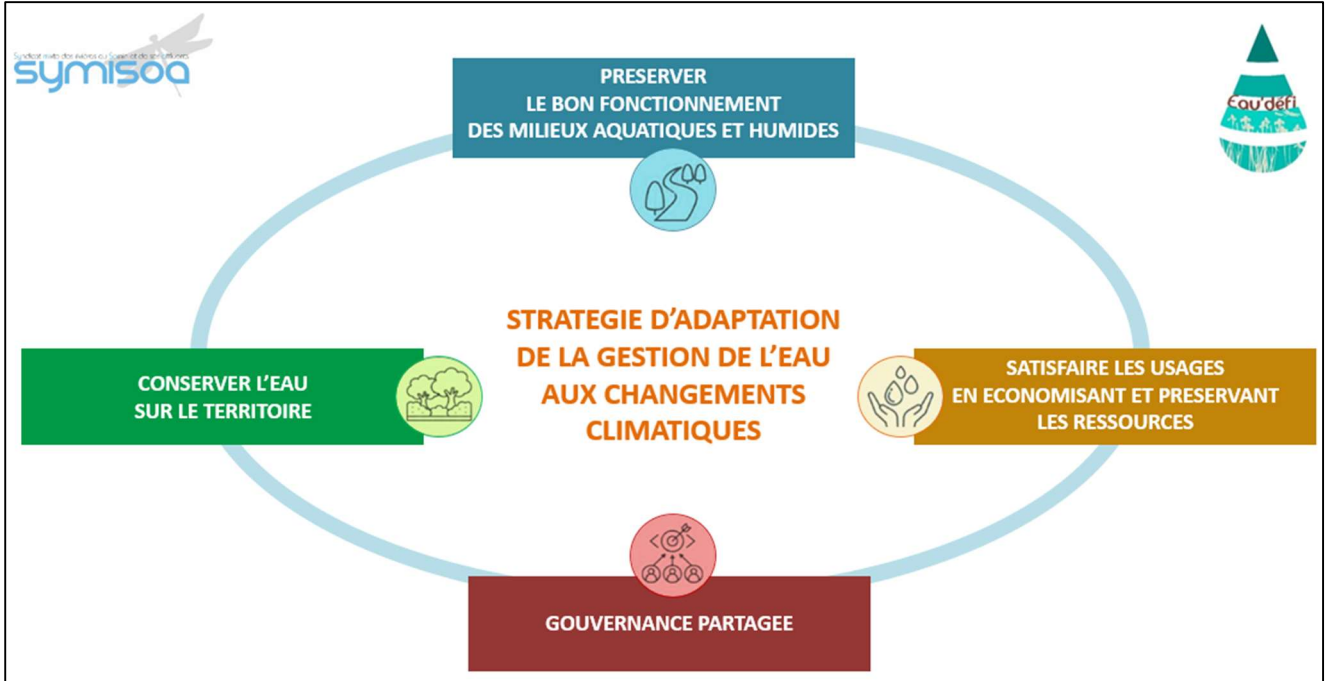
▶ **Du COSUI au Comité de l'eau**

▶ **Préparation de la réunion publique**





## Présentation du plan d'actions



**PRÉSERVER  
LE BON FONCTIONNEMENT  
DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES**



**PRÉSERVER/RESTAURER  
LES RIVIERES**

12. Renforcer les opérations de restauration des cours d'eau

**PRÉSERVER / RESTAURER  
LES ZONES HUMIDES**

3. Mettre en place des plans de gestion partenariaux sur les zones humides les plus sensibles ou remarquables

**DEVELOPPER UNE BONNE  
GESTION DES PLANS D'EAU**

8. Réduire les impacts des plans d'eau et optimiser les usages

**PRÉSERVER ET  
MIEUX GERER LES FORÊTS**

10. Améliorer les pratiques forestières

15. Elaborer et mettre en œuvre une maîtrise foncière et/ou d'usage en bords de cours d'eau et sur les zones humides les plus sensibles et/ou remarquables

11. Développer pédagogie et dialogue sur les bénéfices apportés par les cours d'eau et zones humides, la dimension "sans regret" des actions

16. Renforcer les moyens du SYMISOA

**CONSERVER L'EAU  
SUR LE TERRITOIRE**



**ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS  
DANS LE DEVELOPPEMENT DE  
PRATIQUES FAVORABLES  
A LA CONSERVATION DE L'EAU**

1. Accompagner collectivement les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques aux changements climatiques

4. Accompagner individuellement les agriculteurs sur la gestion de l'eau

**INFILTRER L'EAU**

2. Soutenir le développement et l'entretien des haies

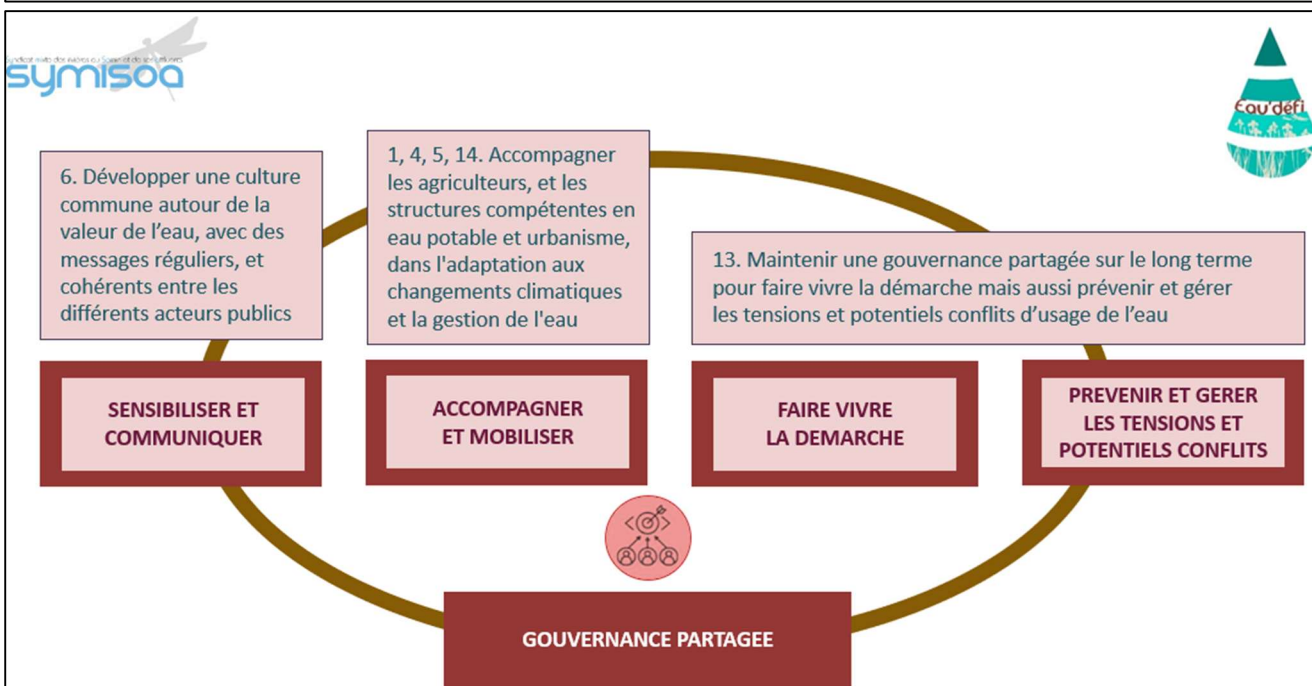
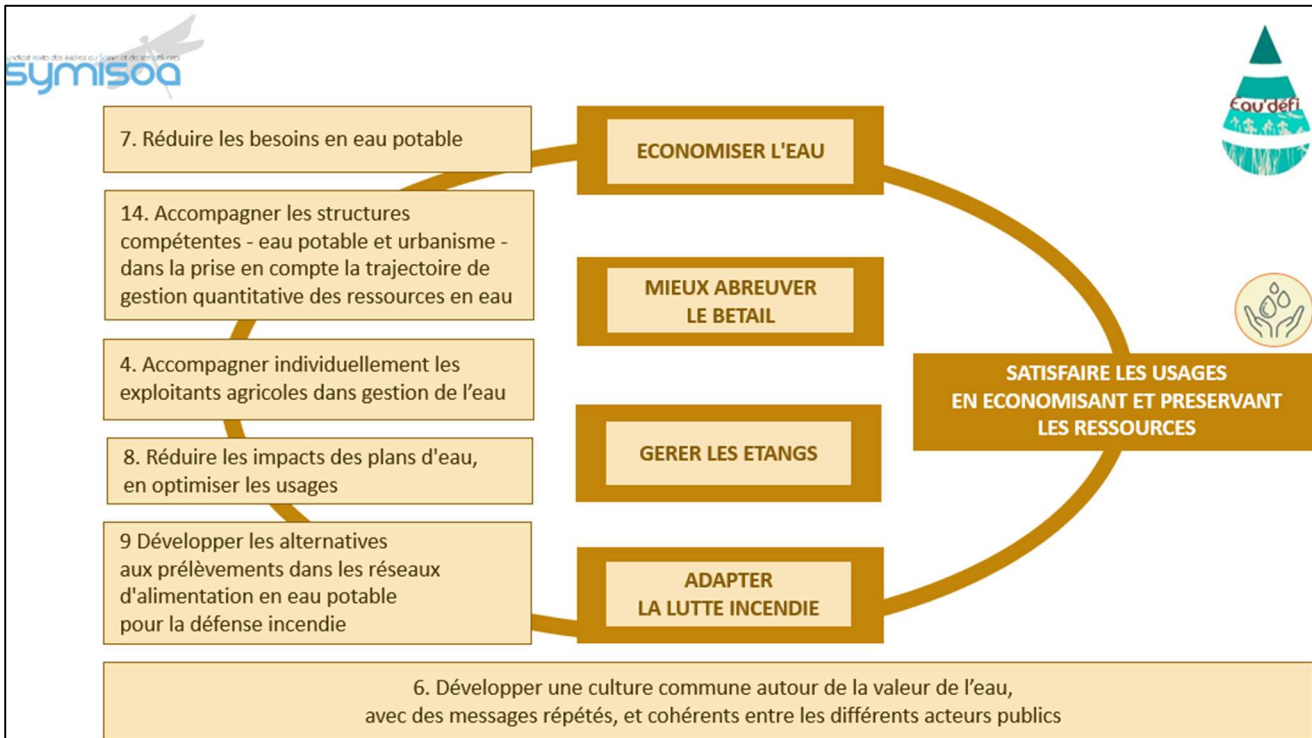
**PRÉSERVER / RESTAURER  
LES ZONES HUMIDES**

5. Elaborer une charte locale pour la prise en compte de l'eau dans les espaces urbanisés

**PRÉSERVER  
ET MIEUX GERER LA FORET**

3. Mettre en place des plans de gestion partenariaux sur les zones humides les plus sensibles ou remarquables

10. Améliorer les pratiques forestières





## Du Comité de Suivi au Comité de l'Eau

### Comité de l'Eau : proposition



#### Son rôle : une instance d'échange et de proposition :

- suivi de la mise en œuvre du programme d'action, évaluation participative,
- propositions d'ajustements ou de réorientation d'actions, ou de nouvelles actions,
- relais d'information en direction des collectivités et partenaires, mais aussi de la population.

#### Sa composition :

**64 personnes**, désignées pour une période de 6 ans :

- 10 élus communaux
- 5 collectivités gestionnaires prélevant de l'eau sur le territoire
- 10 agents des collectivités
- 9 agriculteurs et 3 techniciens agricoles
- 5 entreprises, dont les entreprises gestionnaires de l'eau (VEOLIA, SAUR)
- 6 associations (pêche, protection de l'environnement)
- 8 citoyens
- 8 acteurs professionnels privés de terrain  
(propriétaires, exploitants ou gestionnaires de seuils, plans d'eau et forêts).

## Comité de l'Eau : proposition



<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 élus communaux</li> <li>• 5 collectivités gestionnaires prélevant de l'eau sur le territoire</li> <li>• 10 agents des collectivités</li> </ul>	<p>➤ Désignation par les collectivités</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 agriculteurs</li> </ul>	<p>➤ Sollicitation par l'intermédiaire des chambres d'agriculture (mails)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 techniciens agricoles</li> </ul>	<p>➤ Techniciens de secteur des chambres d'agriculture</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 entreprises, dont les entreprises gestionnaires de l'eau</li> </ul>	<p>➤ VEOLIA et SAUR + 3 entreprises consommatrices d'eau, sollicitées par le SYMISOA</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 associations de pêche</li> </ul>	<p>➤ Une par département, désignées entre elles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association roannaise de protection de la nature</li> <li>• Terre et nature</li> <li>• Association pour la nature du Haut Beaujolais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 associations de protection de l'environnement</li> </ul>	<p>➤ Sollicitation par communication publique (medias locaux, mairies, affichettes, mails aux associations)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 citoyens</li> </ul>	<p>➤ Sollicitation via CRPF (forêts), communes (seuils et plans d'eau) et ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 acteurs professionnels privés de terrain (propriétaires, exploitants /gestionnaires de seuils, plans d'eau et forêts).</li> </ul>	<p>➤ Sollicitation via CRPF (forêts), communes (seuils et plans d'eau) et ?</p>



## Préparation de la réunion publique

## Déroulement de la réunion publique (septembre 2026)

### Accueil et introduction

#### Rappel des enjeux

(changements climatiques, ressources en eau, usages, milieux...)

Avant la présentation des enjeux, les participants répondent à un quiz, qui est ensuite ramassé (le quiz est conçu de telle sorte que les réponses sont apportées au fil de la présentation).

À l'issue du rappel des enjeux, **avec quelques personnes du comité de suivi**, réponses au quiz, au regard de ce que les participants ont répondu.

Echange avec les participants.

#### La démarche et ses principes

Rappel des principes de la démarche et de ses principales étapes.

**Témoignages de quelques personnes du comité de suivi.**

#### Les orientations et le plan d'action

Présentation globale

puis illustration de chacune des orientations avec les principales actions correspondantes.

Echange avec les participants

#### Clôture de la réunion et remerciements

Rappel de la façon dont les enjeux concernent tout un chacun.

Remerciements.



## Bilan du Comité de suivi

### Qu'avons-nous retenu de notre participation ?

- 2' • 2 à 3 idées / personne  
(points importants, forme, méthode ...)
- 10' • Mise en commun des points forts par groupe de 4 personnes
- Synthèse collective

## Déroulement de la réunion publique (septembre 2026)

### Accueil et introduction

#### Rappel des enjeux

(changements climatiques, ressources en eau, usages, milieux...)

Avant la présentation des enjeux, les participants répondent à un quiz, qui est ensuite ramassé (le quiz est conçu de telle sorte que les réponses sont apportées au fil de la présentation).

À l'issue du rappel des enjeux, **avec quelques personnes du comité de suivi**, réponses au quiz, au regard de ce que les participants ont répondu.

Echange avec les participants.

#### La démarche et ses principes

Rappel des principes de la démarche et de ses principales étapes.

**Témoignages de quelques personnes du comité de suivi.**

#### Les orientations et le plan d'action

Présentation globale

puis illustration de chacune des orientations avec les principales actions correspondantes.

Echange avec les participants

#### Clôture de la réunion et remerciements

Rappel de la façon dont les enjeux concernent tout un chacun.

Remerciements.



## Dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques

**Comité de suivi**  
**Mercredi 4 mars 2026**